

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MULHOUSE - 6852 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 12/04/2024 - 3187 - 2022 B 01014 - 919 011 890 - FINANCIERE PROMEA

FINANCIERE PROMEA
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : 38, rue de la Cantine 68700 WATTWILLER
919 011 890 RCS MULHOUSE

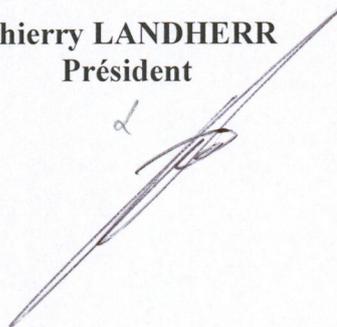
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2023

22 B 1014
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Date d'enregistrement au Greffe
N° DU DEPOT 243187 12 AVR. 2024
LE GREFFIER

Bilan
Compte de résultat

Certifiés conformes

Thierry LANDHERR
Président



12 AVR. 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
DGFIP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIER PROMEA		38 rue de la Canifine		Date de clôture		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise				68700 WATVILLER		N° de dépôt		24/3187	
SIRET		9 1 9 0 1 1 8 9 0 0 0 0 1 0						LE GREFFIER	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		13		Durée de l'exercice précédent *					
				Exercice N clos le		30092023		Exercice N-1 clos le	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012					
		014		016					
	Immobilisations corporelles*	028		030					
	Immobilisations financières* (1)	040	1 727 104	042		1 727 104			
	Total I (5)	044	1 727 104	048		1 727 104			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070					
		072	800 226	074		800 226			
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	344	086		344			
	Charges constatées d'avance *	092		094					
	Total II	096	800 570	098		800 570			
	Total général (I + II)	110	2 527 674	112		2 527 674			
PASSIF				Exercice N NET		1		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120		1 732 104			
	Ecarts de réévaluation	124		124					
	Réserve légale	126		126					
	Réserves réglementées*	130		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132					
	Report à nouveau	134		134					
	Résultat de l'exercice	136		136		789 758			
	Subventions d'investissement	137		137					
	Provisions réglementées	140		140					
	Total I	142		142		2 521 862			
Provisions pour risques et charges	154		154						
Total II	154		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166		560			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		172		5 252			
	Produits constatés d'avance	174		174					
Total III	176		176		5 812				
Total général (I + II + III)	180		180		2 527 674				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 727 104	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1 727 104		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS FINANCIER PROMEA		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30092023		Exercice N-1 clos le	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } { services * } intracommunautaires { 217 }			214	
				218	
				222	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224	
	Production immobilisée *			226	
Subventions d'exploitation reçues			230		
Autres produits			232		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				234	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236	
	Variation de stock (marchandises) *			238	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			240	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			242	4 990
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	243		244	
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	259	260	262	
Total des charges d'exploitation (II)				264	4 990
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 990)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	800 000
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }			300	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	5 252
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	789 758
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	789 758
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 252
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 } écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	247	248	330	40 000
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	
	ZFA NG (44 quaterdécies)	345	Investissements outre-mer	344	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdécies)	127	
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit 346 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 }		Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645		
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649		
			Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite 641		
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	35 010	354
		Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	35 010	372
		Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

FINANCIERE PROMEA
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : 38, rue de la Cantine 68700 WATTWILLER
919 011 890 RCS MULHOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 06 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 789 758,07 EUROS de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice social écoulé, clos le 30 septembre 2023 : 789 758,07 EUROS

Affecté en totalité au compte « Autres réserves », compte qui s'élève ainsi à 789 758,07 EUROS.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 2 521 862,07 EUROS.

L'assemblée générale rappelle qu'il n'y a eu aucun dividende distribué s'agissant du premier exercice.

Extrait certifié conforme

Thierry LANDHERR
Président

